

DOSSIER D'INSCRIPTION 2026-2027

Documents nécessaires lors de l'inscription au lycée			
	Entrée en 2 nd e	Entrée en 1 ^{ère}	Entrée en Terminale
Avis d'affectation	A présenter le jour de l'inscription		
Copie du carnet de vaccination	Uniquement pour les nouveaux élèves		
Carte nationale d'identité ou du passeport de l'élève	A présenter le jour de l'inscription et à téléverser sur Pronote à la rentrée		
Livret de famille + Documents administratifs si besoin (jugement, divorce, attestation de séparation...)			

Au moment de l'inscription :

- **Un récapitulatif d'inscription avec le choix des options demandées** est remis pour signature à la famille. Les responsables reçoivent une confirmation d'inscription pédagogique (série, options, dispositifs linguistiques et spécialités) si possible avant la fermeture de l'établissement en juillet et dans tous les cas avant la rentrée.
- **Une fiche d'urgence** est éditée et complétée sur place par la famille.
- Par défaut, **tous les élèves sont autorisés à sortir de l'établissement**. Dans le cas contraire, la famille doit le faire savoir dès l'inscription.



Lorsqu'une option est prise dès l'inscription, elle doit être suivie tout au long de l'année scolaire au lycée.

En cas d'arrêt d'une option dérogatoire (latin et grec), les élèves réintègrent leur lycée de secteur.

La constitution des classes et des groupes est de l'unique responsabilité de l'établissement. Les élèves ont connaissance de leur classe définitive le jour de la rentrée.



PROCEDURE CONCERNANT LES BOURSES

Trois procédures de demande de bourse co-existent :

- La demande de bourse lors de l'inscription et/ou ré-inscription avec l'étude **automatique** du droit à bourse. **Dans ce cas, les familles pourront, via le téléservice inscription, consentir à l'examen automatique de leur droit à bourse. Cette procédure doit être privilégiée.**
- La demande de bourse en ligne
- La demande au format papier

Pour plus d'informations sur les bourses de lycée : [Bourses | Lycée Marguerite de Navarre - Bourges \(marguerite-de-navarre.fr\)](https://marguerite-de-navarre.fr)

PROCEDURE CONCERNANT LA RESTAURATION

L'inscription au service de restauration scolaire se fait en deux temps :

1. Création du compte de l'élève sur l'application myTurboSelf dès réception de la confirmation d'inscription pédagogique. Le compte est alimenté par carte bancaire directement par les familles.
Si vous souhaitez payer par chèque ou en espèces, il faut vous rendre à l'intendance au lycée.
2. À la rentrée, lorsque vous aurez accès à l'espace numérique de travail (ENT), vous pourrez demander à bénéficier de la tarification sociale via la plateforme MonResto&Co. Sans action de votre part, le tarif maximum sera appliqué (5,30 €).

PROCEDURE CONCERNANT L'INTERNAT

L'inscription à l'internat se fait en trois temps :

1. La demande d'internat est effectuée par la famille au moment de l'inscription et sera validée par le lycée au moment de la confirmation d'inscription pédagogique. Une autorisation de prélèvement mensuel est alors transmise au service d'intendance du lycée par la famille.
2. La création du compte de l'élève sur l'application myTurboSelf est possible dès réception de la confirmation d'inscription à l'internat. Aucun versement n'est nécessaire pour autoriser le passage au restaurant scolaire.
3. À la rentrée, lorsque vous aurez accès à l'espace numérique de travail (ENT), vous pourrez demander à bénéficier de la tarification sociale via la plateforme MonResto&Co. Sans action de votre part, le tarif annuel maximum sera appliqué (2097 €) pour l'année scolaire.

Pour plus d'information sur la restauration scolaire et l'internat : [Restauration & Internat | Lycée Marguerite de Navarre - Bourges \(marguerite-de-navarre.fr\)](https://marguerite-de-navarre.fr)

Dossier suivi par : Alexandre VAULLERIN – Secrétariat de scolarité - scolarite.m2n@ac-orleans-tours.fr

Référence : C:\Users\philippe.courjault.L0180006J\Nextcloud\Marguerite de Navarre\Préparation de rentrée\2026-2027\Affectations et inscriptions\Inscriptions\Dossier d'inscription RS 26-27.docx